



COMMUNIQUÉ DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Les membres de la commission mixte paritaire ont adopté un accord sur le projet de loi de finances pour 2025. **Sans surprise, le texte issu du Sénat a été préservé.** Le budget qui va être présenté à l'Assemblée nationale lundi 3 février porte donc toujours la marque austéritaire du Gouvernement de F. Bayrou, **soit un budget pire que celui présenté en octobre. Il aggrave de 6,4 milliards d'euros les économies prévues par M. Barnier et réduit les recettes de 6,2 milliards d'euros.** Au total, **les baisses de dépenses de l'État sont portées à environ 23,5 milliards d'euros,** soit le budget le plus récessif depuis 25 ans de l'aveu même de la ministre des comptes publics Amélie de Montchalin. En ajoutant les économies prévues pour les collectivités locales et la Sécurité sociale, **le total s'élève à 34 milliards d'euros.**

L'effet récessif de cette austérité ne permettra sûrement pas d'atteindre l'objectif d'un déficit de -5,4 % du PIB de déficit. Avec la réévaluation à la baisse de la prévision de croissance de 1,1 % à 0,9 %, les recettes fiscales devraient chuter encore plus fortement qu'affiché dans le texte de la CMP. Le gouvernement l'indiquera lundi avant le vote. Par ailleurs, la prévision de croissance du gouvernement, supérieure à la prévision consensuelle des instituts de prévisions de 0,7 %, reste élevée selon le Haut conseil des finances publiques. **Rien ne nous garantit que la perte de recettes ne sera pas plus importante et de nouvelles économies imposées au cours de l'année par décret ou par projet de loi de finances rectificative.**

Pourtant, les coupes déjà prévues par le texte issu de la CMP auraient déjà des conséquences importantes pour la population :

- Le ministère du **Travail** devrait fonctionner avec 1,6 milliard d'euros de moins que le prévoyait le gouvernement de M. Barnier, portant le total de la coupe par rapport à 2024 à 2,6 milliards d'euros (soit 3,1 milliards corrigés de l'inflation).
- Pour **l'écologie**, la perte est de 1 milliard d'euros depuis le dépôt du PLF pour 2025 et de 2,1 milliards d'euros par rapport à 2024 (soit 2,6 milliards corrigés de l'inflation).
- Fortement réduite, **l'aide publique au développement** perd 781 millions d'euros depuis octobre et 1,5 milliard d'euros par rapport à 2024 (1,6 milliard corrigés de l'inflation).
- La mission « **Cohésion des territoires** » - qui porte plus particulièrement les moyens de la politique du **logement** - diminuerait de 680 millions d'euros par rapport au PLF pour 2025, dont 300 millions sur les APL, et de 1,1 milliard d'euros par rapport à la LFI pour 2024 à périmètre constant (1,5 milliard corrigé de l'inflation).
- La CMP a réduit les financements de la **recherche et de l'enseignement supérieur** prévus par le précédent gouvernement de 376 millions d'euros et de 929 millions par rapport à 2024 (-1,5 milliard d'euros corrigés de l'inflation).
- Le budget prévu par M. Barnier pour **l'agriculture** diminuerait aussi, à hauteur de 230 millions d'euros, portant la baisse par rapport à 2024 à 541 millions d'euros (636 millions corrigés de l'inflation).
- Avec le rabet de 111 millions d'euros sur **l'aide médicale d'État (AME)**, le budget de santé diminue de 161 millions, ce qui conduit à une baisse de 1,2 milliard par rapport à 2024 (1,3 milliard corrigé de l'inflation).
- Alors que les crédits prévus pour **l'enseignement scolaire** augmentent automatiquement plus vite en raison du financement des pensions des personnels et qu'ils devaient augmenter en 2025 pour compenser la suppression par décret d'une part des crédits ouverts en 2024, le texte de la CMP réduit de 225 millions d'euros l'augmentation de 1,8 milliard d'euros par rapport à 2024 prévue par M. Barnier (mais qui n'augmentait que de 75 millions d'euros en tenant compte de l'inflation).
- Le budget du **sport** diminue, lui, de 77 millions d'euros par rapport au projet initial et de 182 millions d'euros par rapport à 2024 (-197 millions corrigés de l'inflation).

Notons que **plusieurs propositions de recettes portées par le groupe socialiste n'ont pas été retenues** (réduction du crédit d'impôt recherche, augmentation de la *flat tax*, taxe GAFAM, augmentation de la taxe sur les rachats d'action et de la taxe sur les transactions financières).

L'un des enjeux de cette CMP portaient sur les concessions et les gains budgétaires présentés dans la lettre de François Bayrou au Parti socialiste. J'avais dans une note précédente rappelé que les propositions réellement nouvelles contenues dans ce courrier n'excédaient pas 439 millions de crédits en plus soit bien peu par rapport aux 6,5 milliards de crédits rabetés par le gouvernement Bayrou. En réalité, elles sortent même affaiblies de cette CMP :

Concernant les 4 000 postes d'enseignants, **certes** 50 M€ ont effectivement été ajoutés pour préserver 4 000 postes pour septembre-décembre 2025 **mais**, en vérité, il s'agit d'un jeu à somme nulle car, d'une part, un amendement a été adopté qui diminue de 50 M€ les moyens dédiés à la formation des enseignants. D'autre part, les moyens dédiés à l'Education nationale diminuent de -225 M€ par rapport au texte initial et de -150 M€ par rapport à 2024 après inflation.

Concernant la santé, **certes** l'AME ne va pas diminuer autant que la version du Sénat par rapport au budget Barnier (-200 M€) **mais** il y a bien une baisse du budget de l'AME de -111 M€.

Concernant l'Agence Bio, **certes** les crédits ont été maintenus et l'amendement de définancement voté au Sénat n'a pas été retenu, **mais** il faut bien mettre ce montant de 2,9 M€ en regard des énormes baisses d'ensemble sur les missions « Ecologie » et « Agriculture, alimentation, forêt », soit 1,2 milliard d'euros par rapport au PLF déposé à l'automne.

Concernant le plan eau, il n'y a **aucune hausse** de 475M€ du budget de la politique de l'eau : ce budget est en recul de -30 M€ par rapport au budget Barnier et de -100 M€ par rapport à la LFI 2024 après inflation.

Concernant l'outre-mer et l'abandon de la baisse de 12,5%, **certes** des amendements ont été adoptés pour augmenter les moyens de la mission au sens global, **mais** la hausse des crédits vise surtout à financer la reconstruction de bâtiments à Mayotte et en Nouvelle-Calédonie, soit des dépenses qui y auraient nécessairement figuré, et qui n'annulent pas les baisses de financements prévues à l'automne

Concernant la fonction publique, **certes** l'ajout de deux jours de carence a été abandonné (289 M€) **mais** cela n'est rien comparé à la baisse de l'indemnisation des congés maladie (-900 M€).

Concernant le logement, **certes** la CMP a adopté l'extension du prêt à taux zéro (PTZ) au logement neuf dans toute la France **mais** l'Assemblée et le Sénat avaient voté pour l'étendre au logement ancien également.

Quoi qu'il en soit, toutes les oppositions ont voté contre ce budget. Un vote qui devrait donc être le même lundi lors de sa présentation à l'Assemblée nationale.

Éric Coquerel

Effet budgétaire du texte issu de la CMP : les coupes supplémentaires du budget Bayrou par rapport au budget Barnier et au budget initial 2024

Mission / Programme	Evolution CMP par rapport à...		
	...PLF 2025	...LFI 2024	...LFI 2024 corrigée inflation
Travail et emploi	-1 623 342 017	-2 651 339 168	-3 104 558 859
Écologie	-1 033 614 296	-2 147 199 684	-2 579 560 274
Aide publique au développement	-781 362 150	-1 556 318 222	-1 674 896 662
Cohésion des territoires	-679 000 000	3 915 296 932	3 531 558 290
Investir pour la France de 2030	-534 714 158	-2 436 424 158	-2 590 458 358
Recherche et enseignement supérieur	-376 458 245	-929 901 226	-1 566 684 244
Santé	-111 000 000	-1 203 459 498	-1 258 175 123
Agriculture, alimentation, forêt	-230 000 000	-541 285 715	-636 224 305
Enseignement scolaire	-225 133 657	1 589 849 785	-150 193 220
Économie	-169 933 793	-578 362 934	-664 227 895
Plan de relance	-169 000 000	-1 413 961 042	-1 442 240 263
Gestion des finances publiques	-112 204 263	-40 531 225	-258 528 019
Sport, jeunesse et vie associative	-80 000 000	-311 137 261	-347 333 145
Transformation et fonction publiques	-78 461 375	-373 604 058	-395 518 492
Action extérieure de l'État	-75 516 278	-49 635 370	-119 767 960
Crédits non répartis	-70 000 000	-385 526 298	-395 736 824
Solidarité et insertion	-64 891 830	-790 176 977	-1 412 154 707
Défense	-57 204 875	3 190 608 030	2 055 493 419
Anciens combattants et mémoire	-51 477 474	-72 962 831	-111 511 980
Direction de l'action du Gouvernement	-41 997 175	-29 049 331	-50 106 065
Pouvoirs publics	-18 664 543	0	-22 756 843
Administration générale et territoriale de l'État	-13 017 362	290 806 666	197 664 274
Conseil et contrôle de l'Etat	-7 324 010	8 844 854	-8 826 288
Médias, livre et industries culturelles	-3 656 415	-15 944 963	-30 663 921
Culture	-1 046 045	12 908 425	-65 193 973
Immigration, asile et intégration	33 437 690	-75 311 072	-118 441 125
Sécurités	42 536 630	942 867 583	456 566 018
Justice	223 759 607	520 905 431	277 666 496
Outre-mer	425 074 688	175 666 895	119 577 615

Note de lecture : Concernant les missions « Cohésion des territoires » et « Outre-mer » il convient d'interpréter les hausses faciales de crédits de paiement au regard du périmètre retenu (qui a évolué pour Cohésion des territoires, +5 Md€ de transferts) et de la ventilation des dépenses (le budget Outre-mer baisse dans le texte issu de la CMP par rapport au texte du Sénat, les hausses concernant plus particulièrement des mesures d'urgence pour Mayotte et la Nouvelle-Calédonie. Elles ne reviennent pas sur les baisses de financement prévues à l'automne, et ne constituent pas des hausses durables pour le budget habituel Outre-mer).